



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pauvreté

Question écrite n° 67518

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur l'augmentation de la précarité en milieu rural mise en avant par la fédération française des banques alimentaires. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son ressenti en la matière et de lui indiquer les actions que le Gouvernement entend prendre pour remédier à la situation.

Texte de la réponse

Les données transmises par les têtes de réseaux associatives oeuvrant dans le champ de l'aide alimentaire sont des outils précieux qu'il convient de développer et d'affiner pour mieux connaître et satisfaire les bénéficiaires de cette aide. C'est pourquoi le Gouvernement, dans le cadre du plan de relance de l'économie, a consacré près de 10 M afin que ces associations développent des systèmes d'information fiables et performants pouvant renseigner une série d'indicateurs portant tant sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire que sur la mise en oeuvre de celle-ci. Par ailleurs, le Gouvernement, afin de répondre aux demandes d'aide alimentaire, a augmenté de 13 M le budget institutionnel pour 2010 - programmes communautaire et national - consacré à l'achat de denrées alimentaires portant ainsi ce budget à 92 036 236,82 EUR.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67518

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Logement et urbanisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2009, page 12174

Réponse publiée le : 6 juillet 2010, page 7651